



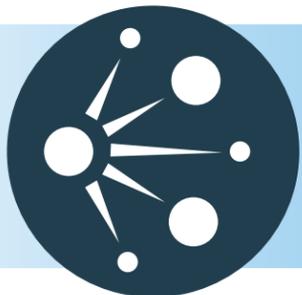
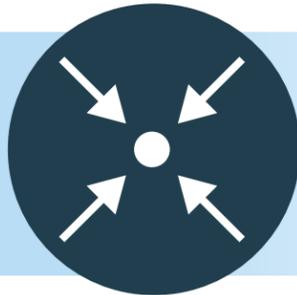
Caractérisation des déchets radioactifs

La caractérisation des déchets radioactifs consiste à déterminer leurs propriétés physiques, radiologiques, chimiques et biologiques.

Propriétés examinées au moment de caractériser des déchets nucléaires :

Origine

Installation ou activité ayant produit les déchets



Criticité

Conditions dans lesquelles la matière peut soutenir une réaction en chaîne

Propriétés chimiques

Composition, solubilité et combustibilité



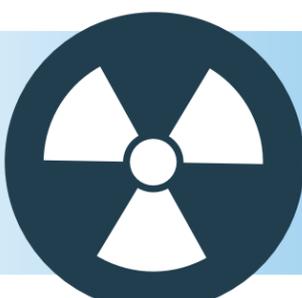
Propriétés physiques

Dimensions, poids et état physique



Propriétés biologiques

Biorisques potentiels et vitesse d'absorption dans l'organisme



Propriétés radiologiques

Demi-vie des radionucléides, facteurs de dose et contamination de surface

Le rôle du titulaire de permis

Le titulaire de permis doit effectuer des activités de caractérisation des déchets nucléaires pendant tout leur cycle de vie : production, manipulation, traitement, transport, stockage et gestion à long terme. Il doit aussi réaliser les activités liées aux déchets conformément aux exigences réglementaires.

Le rôle de la CCSN

Avant de leur délivrer un permis, la CCSN examine de près la caractérisation et le processus de gestion des déchets des organisations qui participent à des activités de gestion des déchets.

Des inspecteurs de la CCSN effectuent des inspections périodiques de tous les types d'installations et d'activités au Canada qui produisent ou gèrent des déchets nucléaires, et surveillent le travail quotidien afin de veiller à la sûreté des employés, du public et de l'environnement.

